

Observation n°50 :

Bonjour,

Je voulais transmettre mon point de vue quant à l'aménagement projeté.

Tout d'abord, j'ai participé à la prise des levés topographiques pour l'étude, je connais donc bien le site en question.

De plus, ayant vécu plus de 20ans sur la commune d'Antran et ayant toujours de la famille là-bas, je me sens d'autant plus concerné par cette liaison Antran-Châtellerault.

Je pense qu'il est regrettable de fragiliser cette berge en rive gauche aujourd'hui «sauvage» pour venir y implanter la voie verte, sachant que l'érosion de berge dans les années futures est inévitable au vu de la proximité de la rivière en contrebas. Cela s'observe déjà plus en amont, sur la piste cyclable au niveau de l'île Sainte-Catherine où des reprises sont déjà à prévoir.

Le tracé de la piste pourrait très bien passer le long de la D1, dans la continuité du pont sur le Pontreau à la sortie d'Antran pour venir rattraper la voie cyclable déjà existante en parallèle de la route de Valette, devant la propriété de M. Mercier. Je ne comprends pas pourquoi ce scénario d'aménagement n'a pas été préconisé, tracé moins contraignant, plus court et moins onéreux.

Bien cordialement,
Florian